



اللجنة الوطنية لمكافحة تعاطي المنشطات
COMMISSION NATIONALE ANT-DOPAGE

Rapport d'activité

Année 2021

Préambule :

L'ONAD algérienne est dénommée Commission Nationale Anti Dopage (CNAD). Cette commission est créée par arrêté du ministère de la jeunesse et des sports : arrêté N° 70 du 30 octobre 2011. Elle planifie, coordonne et met en place le contrôle antidopage en Algérie et participe aux actions de prévention et d'éducation mises en œuvre en matière de lutte contre le dopage. Cette commission est provisoire en attendant la mise en place de l'Agence nationale antidopage (ANAD), créée par l'article 192 de la loi n° 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

L'année 2021 a été marquée par des périodes d'arrêts des compétitions sportives à cause de la pandémie COVID19. L'activité des contrôles antidopage s'est essentiellement concentrée sur la préparation des jeux olympiques de Tokyo.

Elle a été marquée aussi par l'application des nouvelles règles nationales antidopage 2021.

Avant propos

Le sport est aujourd'hui omniprésent dans le quotidien d'un algérien, aussi bien en tant que pratique physique qu'en tant que spectacle médiatique. Nous sommes désormais nombreux à revêtir plus ou moins régulièrement des survêtements pour courir le week-end ou disputer une partie de football, ainsi qu'à passer du temps devant nos télévisions pour admirer les exploits d'un sportif ou d'une équipe favorite en Algérie ou ailleurs dans le monde.

La pratique du sport vise à améliorer la santé, à profiter d'une vie active et non pas à les mettre en danger.

Le dopage est le fléau des temps modernes qui ronge le sport mondial et qui bafoue les amateurs de la compétition saine et loyale.

Cette mentalité, étrangère à nos valeurs morales algériennes risque, si elle venait à s'instaurer dans notre pays de conduire nos athlètes à recourir à tout moyen susceptible de faire engranger des fortunes, au détriment de leur santé et de l'éthique sportive.

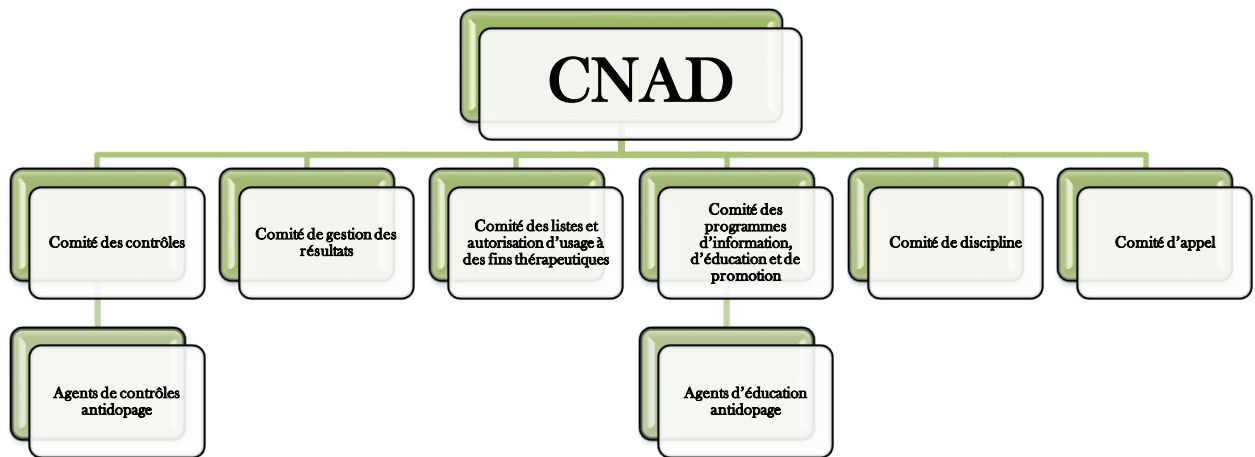
En Algérie, le dopage n'est pas encore arrivé à un stade professionnel mais avec la volonté des autorités publiques d'augmenter le nombre de sportifs faisant partie d'une association ou d'une équipe sportive, la tentation aux conduites dopantes risque d'accroître.

Depuis quelques années, les autorités algériennes se sont engagées pour lutter avec fermeté et par tous les moyens contre les pratiques de dopage dans le sport. En effet, après la ratification en 2006 de la convention internationale de l'UNSECO contre le dopage dans le sport et la création de la Commission Nationale Anti-Dopage CNAD en 2011, le gouvernement algérien a adopté une nouvelle loi (13-05 du 23 juillet 2013) relative à la pratique sportive et dont la lutte anti-dopage est un volet fondamental de ce texte législatif.

Il faut punir celui qui triche, mais il faut aussi l'informer, le prévenir et le protéger des risques sanitaires qu'il encourt. Dans cette optique, la CNAD planifie, coordonne et met en place le contrôle antidopage en Algérie et participe aux actions de prévention et d'éducation mises en œuvre en matière de lutte contre le dopage.

Pr L.R MEKACHER

Organigramme



Contrôles antidopage :

Année	Nombre Total de contrôles de dopage	Nombre Contrôles Hors compétitions	Nombre Contrôles en compétitions	Disciplines	Événements sportifs nationaux	Événements sportifs internationaux
2021	57	31	26	Athlétisme - Lutte – Aviron – Tir Sportif- cyclisme- judo-Boxe- voile Cano kayak- Escrime	Championnat national athlétisme – marche sportive – journée sport Elites Cross Country	Qualificatifs aux Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo
2020	78	18	60	Lutte – Escrime – Athlétisme - Cyclisme	Championnats d'Algérie cross Country – marche Sportive	-Championnat d'Afrique Lutte Associés -Coupe du Monde Escrime
2019	113	34	79	Aviron – Athlétisme Escrime – Natation Cyclisme – Boxe Haltérophilie Hand Ball- Voile	Championnats d'Algérie Aviron - Athlétisme Natation- Haltérophilie –Boxe Cyclisme	- Coupe du Monde Sabre - Championnat d'Afrique de Voile -Qualification au jeux africains
2018	125	37	88	Cyclisme – Escrime- Athlétisme- Badminton natation	Championnats nationaux natation Athlétisme	-Jeux africains de la jeunesse -Coupe du Monde escrime Fleuret -Championnat d'Afrique Badminton. -Grand prix international d'Alger de Cyclisme. -Championnat d'Afrique Cross country -Tour

						d'Algérie international de cyclisme -Championnat d'Afrique de Natation.3
2017	244	55	189	Athlétisme- Cyclisme- Powerlifting -natation- BB- taekwondo- aviron-lutte associé-HB	Championnats d'Algérie Athlétisme- Cyclisme- Powerlifting- natation	Qualifications aux compétitions internationales
2016	225	55	170	Athlétisme Basketball Boxe Cyclisme Escrime haltérophilie handball lutte natation- power lifting -Tir à l'arme - Coss country gymnastique tennis de table	Championnats d'Algérie Athlétisme Basketball Boxe Cyclisme Escrime haltérophilie handball natation- power lifting -	Qualificatifs aux Jeux Olympiques et paralympiques
2015	312	62	250	Athlétisme – Cyclisme- Power lifting- Aviron-Kano kayak - arts MARIAUX- handisport	Championnats d'Algérie Athlétisme – Cyclisme- Power lifting- Aviron-Kano kayak - arts MARIAUX- handisport	Qualifications aux compétitions internationales
2014	180	30	180	Athlétisme- Karaté – Judo - Boxe - Cyclisme haltérophilie – Power	Championnats d'Algérie Athlétisme- Karaté – Judo - Boxe - Cyclisme haltérophilie	Qualifications aux compétitions internationales

				lifting - handball - lutte - natation - Volley Ball	– Power lifting - handball – Natation - Volley Ball	
2013	98	17 Aviron (07) haltérophilie(08) power lifting (02)	88	Cyclisme- athlétisme haltérophilie - handisport - aviron – Boxe - Powerlifting natation	Championnats d'Algérie Cyclisme- athlétisme haltérophilie - handisport - aviron –Boxe - Powerlifting natation	Qualifications aux compétitions internationales
2012	Comité Olympique Algérien					
2011 Installation Commission nationale Antidopage conformément à l'arrêté no 70 du 30 /10/2011						

CONTROLE DES ATHLETES QUALIFIES ET QUALIFIABLES AUX JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2021 ET QUI ONT ETE CONTROLES PAR COMMISSION NATIONALE ANTIDOPAGE (CNAD)

Discipline	Nombre	Date
Cyclisme	3	31/10/2020
Athlétisme	5	26/11/2020
	2	19/12/2020
	2	20/12/2020
	3	02/02/2021

	2	09/02/2021
	2	20/02/2021
	3	26/03/2021
	2	02/04/2021
	4	03/04/2021
	4	05/04/2021
Aviron	1	10/04/2021
	1	26/04/2021
Lutte Associées (G/R)	5	06/05/2021

CONTROLE DES ATHLETES QUALIFIES AUX JEUX OLYMPIQUES TOKYO

2021

ET QUI ONT ETE CONTROLES PAR

ORGANISATION REGIONALE ANTIDOPAGE (ORAD)

Discipline	Nombre	Date
Luttes Libres	3	06/05/2021
Boxe	3	29/04/2021

Education antidopage :

En tenant compte du standard international d'Education (SIE) du 1^{er} janvier 2021, signataires du code pour un sport propre et sans dopage, un plan d'éducation relatif à l'Algérie a été élaboré par le comité Education de la CNAD pour l'année 2021

❖ Élaboration d'un plan d'éducation :

1. Evaluer la situation :

- **Évaluation du système :** L'année 2021 est marquée par la pandémie Mondiale de la Covid 19, toutes les infrastructures sportives sont fermées, les activités sportives sont à l'arrêt, il y a uniquement les athlètes qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques et paralympiques de Tokyo qui sont autorisés par le gouvernement à s'entraîner. Reprise progressive des activités sportives, avec un protocole sanitaire très rigoureux

- **Identification de groupes cibles :** Durant l'année 2021, une liste des groupes cibles a été dressée pour le programme d'éducation. Il s'agit principalement des sportifs qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques et paralympiques, ainsi que le personnel d'encadrement du sportif.

- ✚ **Nombre d'athlètes cibles : 241 athlètes**
 - Nombre d'athlètes qualifiés aux jeux olympiques : **30** athlètes
 - Nombre d'athlètes qualifiables aux jeux olympiques : **148** athlètes
 - Nombre d'athlètes qualifiés aux jeux paralympiques : **63** athlètes
 - Nombre de **Personnel d'encadrement** : **52** personnes

✚ **Nombre total de personnes cibles, Athlètes et personnel d'encadrement : 293 personnes**

- **Ressources** : Un ensemble de moyens humains et matériel est mis à la disposition du comité Education pour la mission : Trois agents d'éducation, transport et matériel pédagogique : PC ,data show
- **Activités d'éducation actuelles** : Quiz et plateforme Adelpour mener les actions d'éducation

2. Constituer un pool d'éducation :

- Pour l'année 2021, les groupes prioritaires à inclure dans le pool d'éducation est limité aux **sportifs** qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques et paralympiques, sachant que l'ensemble des infrastructures sportives étaient fermées et les tous les autres s'entraînement chez eux, donc inaccessibles pour un programme d'éducation

- Nous savons qu'il s'agit de soutenir le principe selon lequel la première expérience antidopage d'un sportif doit passer par l'éducation et non par le contrôle du dopage.

-Les athlètes qualifiés aux jeux olympiques :

1. Aviron : **02** athlètes
2. Canoë Kayak : **01** athlète
3. Natation : **02** athlètes
4. Athlétisme : **04** athlètes
5. Haltérophilie : **01** athlète
6. Voile : **02** athlètes
7. Boxe : **07** athlètes
8. Cyclisme : **02** athlètes
9. Tir Sportif : **01** athlète

10. Lutte : **08** athlètes

Total : 30 athlètes.

L'intervention a été étendue vers **les athlètes qualifiables**, qui sont au nombre de : **148 Athlètes.**

-Les Athlètes qualifiés aux jeux Paralympiques :

La situation sanitaire était encore plus délicate pour les athlètes paralympiques, certains d'entre eux ont des systèmes immunitaires et des conditions pulmonaires beaucoup plus fragiles. Ils sont donc à risque. Avec une reprise tardive des activités sportives.

Tout de même notre intervention a débuté avec un nombre réduit.

Nombre Total des athlètes qualifiés aux jeux Paralympiques 2021 :

63 athlètes :

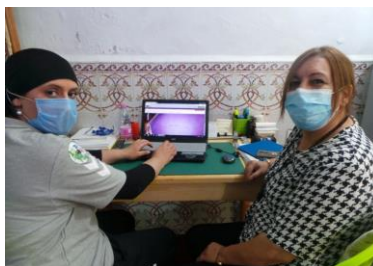
1. Basket-ball sur Fauteuil, Hommes : **12** athlètes
2. Basket-ball sur Fauteuil, Dames : **12** athlètes
3. Goal Ball Hommes : **06** athletes
4. Goal Ball Dames : **06** athletes
5. Para-Athlétisme : **20** athletes
6. Para-Judo: **04** athletes
7. Powerlifting: **03** athletes

Nombre de séances Adel réalisées: **30 séances**

A Noter que nos interventions ont eu lieu sur la plateforme Adel à distance

Total des athlètes ayant bénéficié d'au moins 1 séance Adel : **241 athlètes**

Tokyo 2021+1



- Personnel d'encadrement du sportif : Conformément à l'article 21.2 du Code, il incombe au personnel d'encadrement du sportif de connaître et de respecter toutes les politiques et règles antidopage, et d'user de leur influence sur le sportif pour promouvoir les valeurs et les comportements favorisant les attitudes antidopage.

Conformément aux dispositions du Code, le personnel d'encadrement des sportifs qualifiés aux jeux olympiques et paralympiques sont inclus dans le pool d'éducation.

Ils sont au nombre de **52** encadreur : Entraîneurs, soigneurs, directeurs sportifs, agents, personnel d'équipe, officiels, personnel médical/paramédical, parents ou toute autre personne qui travaille avec, soigne ou assiste un sportif participant à des compétitions sportives ou s'y préparant.

3. Autres groupes cibles : La situation sanitaire mondiale en 2021 ne nous a pas permis d'élargir notre groupe d'intervention à d'autres professionnels et personnes qui gravitent autour des sportifs, aucune action supplémentaire n'a été planifiée pour l'année 2021

4. **Pool d'éducation** : La constitution d'un pool d'éducation pour l'année 2021, avec les sportifs et membres du personnel d'encadrement du sportif uniquement,

A noter qu'à l'avenir la liste sera élargie avec d'autres personnes telles que :

- les enfants et les adolescents ;
- les enseignants ;
- le personnel des universités et les étudiants ;
- les gestionnaires sportifs ;
- les sponsors ;
- les journalistes ;

5. **Mise en œuvre de programmes d'éducation** :

-**Les sujets inclus dans le programme d'éducation** conformément à l'article 18.2 du Code pour l'année 2021 sont :

Les sujets et leur contenu sont adaptés aux besoins des athlètes qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques et paralympiques, ainsi que leurs encadrement

- principes et valeurs associés au sport propre ;
- droits et responsabilités des sportifs, des membres du personnel d'encadrement du sportif;
- principe de la responsabilité objective ;
- conséquences du dopage,
- violations des règles antidopage ;
- substances et méthodes inscrites dans la Liste des interdictions ;
- risques liés à l'utilisation de compléments alimentaires ;
- usage de médicaments et autorisations d'usage à des fins thérapeutiques ;

- procédures de contrôle, y compris analyses d'urine et de sang et Passeport biologique de l'athlète ;
- exigences découlant d'une inscription dans un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles, y compris en matière de localisation et d'utilisation du système ADAMS ;
- moyens de signaler un fait de dopage.

A noter que l'ensemble des sujets cités ci-dessus figurent dans la plateforme Adel

République Algérienne Démocratique et Populaire

Commission Nationale Antidopage

Comité Education et Prévention

**Intervention dans le cadre de l'Education et la
prévention contre le dopage auprès des sportifs
qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques en
situation de crise sanitaire (COVID 19)**

CNAD-Algérie

Elaboré par : K. HADJ ARAB

Présidente du comité Education

CNAD-Algérie

I. Introduction :

Dans le cadre du plan d'action de la CNAD, des interventions auprès des athlètes de haut niveau ont été initiées par le comité Education et prévention du dopage.

Il s'agit d'un accompagnement psychologique des athlètes qualifiés et qualifiables aux jeux olympiques dans le but de prévenir certaines déviations et situations à haut risque telles que le dopage, les conduites dopantes et le stress post traumatique.

En effet, les dates du déroulement des jeux olympiques et paralympiques sont décalées d'une année, ces dispositions concernent aussi la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, le report des activités et sorties en plein air.

Ainsi, il est important d'adapter l'accompagnement psychologique des sportifs à la situation, pour cela :

II. Notre intervention a pour objectif principal de :

- Repérer les difficultés psychologiques liées au confinement et à l'absence d'une préparation de haut niveau,
- Accompagner les athlètes dans leur adaptation au milieu dans lequel ils évoluent ;
- Mieux comprendre les conditions particulières de l'exercice du haut niveau.

En notre qualité de présidente du comité Education et prévention du dopage à la commission nationale Anti-dopage (CNAD), notre rôle est de prévenir certaines déviations et situations à haut risque telles que le dopage, les conduites dopantes et le stress post traumatique.

Avec le manque de préparation des athlètes aux jeux olympiques et à la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid19), il s'agit là, d'accompagner psychologiquement les athlètes pendant cette période de crise et les aider à gérer le processus d'entraînement en mode de confinement.

Pendant cette période de pandémie, il devient important, de repérer les vulnérabilités et les difficultés telles que l'anxiété et le stress post traumatique, préserver **le bien-être**, ce qui va amener les athlètes par la suite vers un **épanouissement sportif** et de ce fait, leur éviter d'avoir recours au dopage et aux conduites dopantes.

III. Interventions à distance via les technologies de l'information et de la communication (TIC) :

Une intervention à distance qui permet aux sportifs qui n'ont pas les moyens de se déplacer, de se faire aider en toute confidentialité.

1. Athlètes bloqués au Kenya :

Suite à la fermeture des frontières et l'annulation des vols en raison de la pandémie du COVID-19, nous avons assuré un accompagnement psychologique, en ma qualité de psychologue Clinicienne et préparatrice mentale au profit du groupe d'athlètes bloqués à Nairobi (KENYA).

Cette Intervention a été initiée avec le concours du ministère de la jeunesse et des sports, la direction technique nationale d'athlétisme et le comité Education de la CNAD.

Nombre d'athlètes bloqués au Kenya : Le groupe est composé de **10 athlètes** et de l'entraîneur.

2. Athlètes qualifiés aux jeux Olympiques :

Suite à cette intervention, auprès des athlètes de la fédération d'athlétisme qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques, nous avons proposé aux athlètes qualifiés aux jeux olympiques 2021 via le téléphone et les technologies de l'information et de la communication (TIC), une écoute et un accompagnement psychologique dans le cadre de la prévention de certaines déviations et situations à haut risque telles que le dopage et les conduites dopantes, et nous profitons pour remercier toutes les fédérations qui ont collaboré et nous ont facilité le contact auprès de leurs athlètes.

Le but principal de notre intervention est de fournir le soutien, le conseil et la guidance nécessaire pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des sportifs pour un sport sain et sans dopage.

Il est à noter que tous les athlètes qualifiés aux jeux olympiques bénéficient d'un accompagnement à distance :

1. **Aviron :** **02** athlètes
2. **Canoë Kayak :** **01** athlète
3. **Natation :** **02** athlètes
4. **Athlétisme :** **04** athlètes
5. **Haltérophilie :** **01** athlète
6. **Voile :** **02** athlètes
7. **Boxe :** **07** athlètes
8. **Cyclisme :** **02** athlètes
9. **Tir Sportif :** **01** athlète

Total : 22 athlètes.

Après le retour positif recueilli auprès de ce groupe d'athlètes, en plus des athlètes faisant l'objet d'un suivi, nous avons envisagé d'étendre nos interventions et 'élargir la liste vers les **athlètes qualifiables**, qui sont au nombre de : **148 Athlètes.**

Le stress et l'anxiété face à l'incertitude, l'arrêt des compétitions, le manque d'entraînement et le report des jeux olympiques nécessitent une attention particulière aux besoins des athlètes qualifiés aux jeux olympiques. L'objectif c'est de favoriser l'épanouissement des athlètes pour un sport sain et sans dopage.

3. Athlètes qualifiés aux jeux Paralympiques :

A noter qu'une séance de travail à eu lieu avec la direction technique nationale de la fédération Handisport, ainsi que le médecin fédéral ; afin de déterminer les modalités de notre intervention psychologique auprès des athlètes qualifiés.

L'élaboration d'un programme est en cours de réalisation.

La situation sanitaire est encore plus délicate pour les athlètes paralympiques, certains d'entres eux ont des systèmes immunitaires et des conditions pulmonaires beaucoup plus fragiles. Ils sont donc à risque. Une attention particulière doit être accordée à ses athlètes.

Tout de même notre intervention a débuté avec un nombre réduit.

Nombre Total des athlètes qualifiés aux jeux Paralympiques 2021 : **63 athlètes** :

Basket-ball sur Fauteuil, Hommes : **12** athlètes

Basket-ball sur Fauteuil, Dames : **12** athlètes

Goal Ball Hommes : **06** athletes

Goal Ball Dames : **06** athletes

Para-Athlétisme: **20** athletes

Para-Judo: **04** athletes

Powerlifting: **03** athletes

Cette action peut trouver sa pleine efficacité et intérêt en associant les différentes parties prenantes dans le processus de préparation de l'athlète de haut niveau, en instaurant un dispositif de coordination, dont l'objectif principal est l'échange et le recueil d'informations, et pouvoir trouver des réponses aux différentes problématiques pouvant surgir particulièrement durant cette phase de reprise.

L'objectif est de permettre une préparation de qualité sur le plan physique, technique, tactique et mentale des sportifs exemptée de tout recours à la consommation aux substances interdites.

Cette expérience va nous permettre de disposer d'une somme d'informations susceptible de nous éclairer sur la conception et l'élaboration d'un programme de sensibilisation et d'éducation sur le dopage, en direction des sportifs de haut niveau.